



Découvert bancaire prescrit et harcèlement par CREDIREC

Par **Dany73**, le **29/06/2016** à **09:13**

Bonjour,

Quand j'ai été étudiant, j'ai laissé un découvert important chez LCL (1000€) environ en 2002. aujourd'hui la dette a été vendue à CREDIREC visiblement après prescription. ils ont retrouvé mon adresse et ils harcèlent, je suis quasiment sûr que la dette est prescrite depuis la loi de 2008. mais je veux avoir le cœur net et leur demander légalement d'arrêter de harceler ma famille sous peine de les attaquer en justice

Par **Anais54098**, le **18/07/2016** à **16:43**

Moi il me prend pas la tête déjà je les prévient que la conversation est enregistrée chose vraie de plus quand on leur parle d'avocat aussi le pire demandé leur le titre exécutoire là il risque de vous dire dites à votre avocat de m'appeler ou autre raison pour ne pas vous le fournir car ce document édité pas il passe par des huissiers donc il paye pour vous intimider ne pas payé ni tenir compte de leur menace sans que le titre exécutoire vous soit remis mais bon au bout de 2 ans après la date de rejet de votre paiement il n'a plus aucun droit sauf celui de vous faire peur